



Animation du PNA Pélobate brun  
Comité de pilotage n°2  
à Strasbourg (DREAL)  
6 avril 2016



Présents :

Jeanne-Marie ROUX-FOUILLET (MEDDE)  
Victoria MICHEL (BUFO et SHF)  
Damien AUMAITRE, (CEN de Lorraine)  
Antonin JOURDAS (Nature Loiret Environnement)  
Christophe EGGERT (Expert, Fauna Consult)  
Rémi DUGUET (Expert, Alcedo Faune & Flore)  
Charline BOISSARD (DREAL Alsace)  
Camille FEMINIER (DREAL Alsace)  
Danny LAYBOURNE (DREAL Lorraine)  
Cédric BAUDRAN (ONF, animateur PNA)

Excusées :

Laurent TILLON (ONF-CNPN)  
Hugo CAYUELA (doctorant Université Lyon1)  
Marie LEMOINE (Agence de l'eau Rhin-Meuse)  
Annemarie OHLER (MNHN)  
Jean-Marc BAUDOIN (ONEMA)

Absents :

-

*Ordre du jour de la réunion du Comité de pilotage*

1. **Introduction** : Actualités sur les PNA
2. **Rappel des enjeux** mis en évidence dans le plan « Pélobate brun »
3. **Tour de table** avec présentation des actions lancées en région
4. **Propositions des actions du plan à mener**

## INTRODUCTION : Actualité sur les PNA

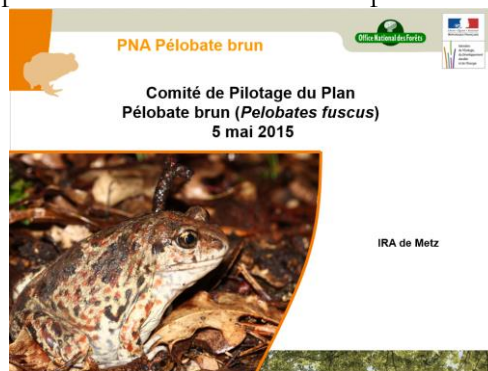
Jeanne-Marie Roux-Fouillet annonce la sortie des deux plans : Crapaud vert et Pélobate brun. Ils sont tout juste sortis de l'imprimerie et la diffusion papier a été faite auprès des DREAL et acteurs. Les 2 PNA sont en ligne (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Plan-national-d-actions-en-faveur,41743.html>).

Concernant la réforme des PNA, une note est en cours d'examen et a été envoyée au 1<sup>er</sup> semestre 2015 aux DREAL pour relecture. Le Ministère attend les retours. Une liste de 629 espèces prioritaires a été établie par le Muséum, mais certaines espèces faisant l'objet d'un Plan National ne font pas partie de cette liste (cas du Crapaud vert !). On ne connaît pas les critères de sélection ayant servi à l'élaboration de cette liste, qui comprend un grand nombre de crustacés et de végétaux... On manque d'informations sur la finalité de cette liste.

Cédric Baudran précise qu'il tiendra informés l'ensemble du comité dès que nous en saurons plus.

## RAPPEL DES ENJEUX mis en évidence dans le plan « Pélobate brun » (*Cédric Baudran*)

Voici plusieurs extraits du diaporama présenté en séance avec les explications et les remarques du Comité.



## TOUR DE TABLE AVEC PRESENTATION DES ACTIONS LANCEES EN REGION

### Région Alsace (*Victoria MICHEL*)

Le Plan Régional d'Actions « Pélobate brun » Alsace a été validé par le CSRPN le 2 avril 2012.

Les actions menées relèvent plus de la connaissance que de la préservation des sites car la majeure partie des localités connues accueillant le Pélobate brun sont sur terrains relativement bien protégés ; terrains gérés par l'ONF ou en ENS...

Plusieurs actions ont ainsi pu voir le jour :

- **Recherche de nouveaux sites accueillant l'espèce** : recherche classique (à vue et écoute) couplée à l'ADNe. 10 sites par département en 2014 (année sèche) et 10 en 2015 également.
- **Analyse de la situation en Haut-Rhin** : site dégradé avec empoisonnement : situation critique !
- **Suivi de site de reproduction** : soulève des questions méthodologiques aux vu de la variabilité du nombre d'individus observés. Le suivi acoustique utilisé à cette occasion pourrait être diffusé à l'ensemble des personnes intervenant sur cette espèce.
- **Etude de l'habitat terrestre** : suivi par pigment fluorescent et par cartographie de l'occupation des sols
- **Rencontre partenaires** : sur un site pour sensibiliser et informer l'exploitant, en présence de l'ONEMA.

### Région Lorraine (Damien AUMAÎTRE)

En 2015, la recherche de nouveaux sites en couplant la méthode ADNe et des prospections de terrain n'ont pas permis de détecter de Pélobate brun.

L'ONF, avec l'appui de C. Eggert, a réalisé le suivi de la Réserve biologique dirigée de Saint-Avold notamment grâce à l'écoute des chants.

Les objectifs pour l'année 2016 sont :

- Des re-prospections sur plusieurs sites
- La réalisation, par l'entreprise TOTAL, d'un plan de gestion de la mare connue pour la reproduction du pélobate et incluse dans leur périmètre
- La participation aux prélèvements sur le terrain nécessaires à l'étude génétique nationale

### Région Centre (Antonin JOURDAS)

Le référent à la DREAL Centre est Julie MARCINKOWSKI (à confirmer).

Un point sur la situation des sites connus à Pélobate brun en région Centre est donné :

- Un des sites du Loiret est à vendre
- Le site de la Brenne est en cours de succession : les nouveaux propriétaires ne sont pas favorables à la venue de naturalistes sur leur terrain, ce qui complique évidemment les suivis...

Pour résumer la situation, le Pélobate brun est extrêmement rare et localisé en région Centre comme en France, remarquable par l'isolement de ses populations et son fort déclin. Les causes identifiées de ce déclin sont : la déprise agricole de la Sologne, l'agriculture intensive, l'aménagement de la Loire, etc.

- Population loirétaine parmi les plus importantes de France, mais qui **demeure fragile en raison de l'isolement** des deux noyaux de population connus et du faible nombre de mares où la reproduction s'avère efficace
- Population de Brenne dans un **état de conservation préoccupant et déclinant**, les observations d'adultes et les preuves de reproduction étant rarissimes malgré les différentes méthodes de prospection mises en œuvre.
- **La région Centre possède une responsabilité importante au regard de la répartition de l'espèce, puisqu'elle représente la frange occidentale de son aire. Tous les efforts doivent donc être mis en œuvre pour préserver les populations régionales.**

Plusieurs actions ont été lancées par Loiret Nature Environnement avec notamment des financements de l'Agence de l'eau et du Conseil régional.

- **Recherche complémentaire de l'espèce** en périphérie des stations actuelles ou historiques (val de Loire, Sologne), dans les milieux aquatiques favorables à sa reproduction (2014-2015). **11 nouvelles mares en 2014. Aucune nouvelle station découverte en 2015.**

- **Étude de la phénologie de reproduction du Pélobate brun (2014)** : investissement en temps important pour un résultat très intéressant.
- **Caractérisation des habitats terrestres utilisés par le Pélobate brun dans le Loiret (2015)** : par la recherche d'individus de mars à juin et en déposant des pigments fluorescents sur leur ventre, cela permet de suivre les déplacements avec une lampe à UV.
- **Suivi du succès reproducteur de la population connue (2015)** : estimation de l'abondance des mâles chanteurs (écoute nocturne), du nombre minimum de femelles reproductrices (comptage des pontes), de l'abondance des têtards (pose de nasses) et des juvéniles (barrières-pièges). Mise en relation avec les caractéristiques des mares.
- **Actions réalisées dans le cadre du PRA :**
  - réalisation de **formations** à destination des associations naturalistes et des bureaux d'étude d'une part, et des polices de l'environnement d'autre part : présentation de l'espèce, identification des habitats aquatiques et terrestres favorables, reconnaissance de l'espèce ;
  - rencontre et **sensibilisation** de la commune et des propriétaires à la préservation de l'espèce : présentation de l'espèce, visites des sites accueillant l'espèce, prise en compte du Pélobate brun dans la gestion mise en œuvre ;
  - création d'une **plaquette de sensibilisation** à destination des propriétaires, des élus et du grand public ;
  - **Publication** d'un dossier faisant l'état des connaissances régionales sur l'espèce dans la revue scientifique régionale.

Dans le Loir-et-Cher, plusieurs actions ont été réalisées par le comité départemental protection nature et environnement (CDPNE).

- **Recherche de l'espèce dans le Val de Loire.** Exploitation d'un modèle SIG de sélection des sites favorables ; inventaire de 40 sites aquatiques par an en deux passages diurne et nocturne. Utilisation de 10 kits ADN spécifiques Pélobate brun.
- **Étude de génétique des populations visant à préciser la biogéographie de l'espèce dans le Centre de la France (2015)** :

Dans L'Indre, 2 actions ont été réalisées par Indre-Nature :

- **Recherche complémentaire de l'espèce** en périphérie de la station connue en Brenne, dans les milieux aquatiques favorables à sa reproduction (2015).
- **Suivi annuel de la population connue** par l'écoute des mâles chanteurs et la recherche d'individus en phase terrestre et de pontes (> 2001).

## PROPOSITION DES ACTIONS DU PLAN A MENER

- Poursuivre la centralisation des données et l'élaboration d'un protocole de suivi (au niveau national et au niveau des sites) - actions C1.2 et C2.1.
- Etude génétique à définir en lien avec les actions C1.1, C1.3 et C2.2 du Plan. Ouvrir les pages Internet dédiées à ce PNA (action I1.2)
- Analyse des chytrides en Lorraine.

Fin du COPIL à 12H30